



VERS LA SUPPRESSION DE NOTRE HOPITAL AVEC MEDECINE, MATERNITÉ, CHIRURGIE, URGENCES ?

UNE CERTITUDE : UNE AGGRAVATION TRES IMPORTANTE DE L'ACCES AUX SOINS POUR TOUS LES VOSGIENS.

Le 9 mars 2024, nous étions 3000 avec quasiment tous nos élus pour demander le maintien d'un hôpital complet à Remiremont.

Cette demande nous l'avons renouvelée auprès de Madame la Préfète le 2 mai. En guise de réponse nous avons eu le lendemain, la suspension/fermeture de la néonatalogie, le déclassement de la maternité de niveau 2 en 1.

En cette rentrée, le directeur du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT.) soumet pour avis aux conseils de surveillance des hôpitaux un volumineux **document d'orientation (2024-2029) du système hospitalier public pour le département des Vosges** (Projet Medico-Soignant Partagé, PMSP). **Voir sur www.ademat.org notre analyse et le document intégral.**

- **Ce projet met en cause la maternité, la chirurgie, les urgences, la biologie de notre hôpital,**
- **Fait l'impasse sur les besoins de la population,**
- **Nie l'existence des habitants nord haut-saônois,**
- **Nie Remiremont comme ville-siège de l'hôpital de la montagne sud en ignorant la géographie, et les réalités socio-économiques de notre secteur de montagne.**

La stratégie développée est officiellement sous tendue par une démographie soignante en grande tension. Elle oublie qu'étant en système concurrentiel, le privé à but lucratif recrute nombre de médecins et soignants, pour assurer la prise en charge de ceux qui ont les moyens de se déplacer à Nancy et de payer des droits à dépassements. De plus le privé offre des niveaux de rémunérations plus importants sans assurer les contraintes du service public (gardes, astreintes 24/24). Conséquences : refus de soins, pertes de chance, morts indues..

En fait, comme il s'agit de faire des économies et uniquement cela, ils contractent l'offre de soins avec l'objectif de n'arriver qu'à un seul hôpital de recours par département. C'est ce qu'ils ont fait chez nos voisins de Haute Saône et dans bien d'autres départements de France. Aujourd'hui, ils le font ici en s'attaquant essentiellement à Remiremont. Demain, ce seront les autres, si on laisse faire. Cette stratégie s'inscrit également dans la loi « ma santé 2022 » qui prévoit la transformation de 600 hôpitaux en hôpitaux dits de « proximité » sans chirurgie et ni maternité. **Ce n'est pas un projet d'avenir pour le département des Vosges !**

Le Conseil de Surveillance de Remiremont à une très large majorité a émis un avis négatif sur ce projet

Le 17 octobre, la Commission Territoriale des élus, qui réunit les maires des villes sièges des hôpitaux et un élu de chaque conseil de surveillance doit se prononcer sur ce projet. **(Voir liste sur www.ademat.org). Nous en appelons à la solidarité territoriale et demandons à ceux-ci de refuser en l'état ce projet.**

DIMANCHE 13 OCTOBRE 10H15 - MANIFESTONS À NOUVEAU À REMIREMONT !

Départ champ de mars

POUR LE MAINTIEN de 4 HOPITAUX MCO dans les VOSGES DONT UN POUR LA MONTAGNE SUD (88-70) à REMIREMONT.